	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 23190
---	--	----------------------------

SEANCE du : 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 novembre 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Thierry BAUDOIN	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Pierre BUREAU	Bruno BODIN	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Pascal GABILY – pouvoir à Thierry BAUDOIN	Stéphanie FILLON – pouvoir à Emmanuelle MENARD	Jamel CHENIOUR – pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE – pouvoir à Pierre MORIN	Philippe BARON – pouvoir à Hélène BROSSEAU	Marie JARRY
Florence BAZZOLI		

Secrétaire de séance : Bruno BODIN, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU – Directeur des services techniques



Tarifs communaux 2024

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

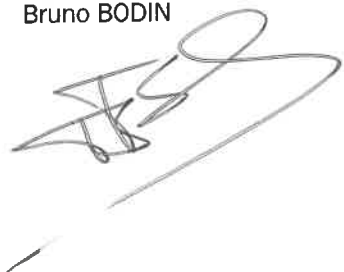
- **DE FIXER** selon l'annexe jointe, les différents tarifs et droits divers à appliquer **à compter du 01 janvier 2024.**

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Bruno BODIN




Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20231121-DG_DEL_2023_190-DE
 Date de télétransmission : 21/11/2023
 Date de réception préfecture : 21/11/2023

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **21 NOV. 2023**